



**HYMOD® M9400D SP**

OSHA HCS 2024

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) 2015 rev 2022

Mexique NOM-018-STPS-2000; NOM-018-STPS-2015

Système général harmonisé (SGH)

Date d'émission : 30-09-2020

Numéro de révision: 1.3

Date d'impression : 16-12-2025

Page 1 de 11

**SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur du produit**

**Nom du produit :** HYMOD® M9400D SP

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation recommandée** Ignifugeants.

**Utilisations contre-indiquées** Aucun connu.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Entreprise :** J.M. Huber Corporation  
3100 Cumberland Boulevard, Suite 600  
Atlanta, GA 30339 USA  
Tel: +1 678 247-7300

**Internet** [www.huberadvancedmaterials.com](http://www.huberadvancedmaterials.com)

**Contact E-Mail** [www.huberadvancedmaterials.com/contact](http://www.huberadvancedmaterials.com/contact)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** CHEMTREC: 1 +800-424-9300 ou 1 +703-527-3887 International

**SECTION 2 : Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Statut réglementaire de l'OSHA** Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse selon Hazard Communication Standard (la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses) d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

**SGH Classification** Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les lignes directrices du SGH de l'ONU et l'étiquetage n'est pas requis

**Dangers physiques** Non classé

**Risques pour la santé** Non classé

**Danger pour l'environnement** Non classé

# Fiche signalétique

## HYMOD® M9400D SP

Date d'émission : 30-09-2020  
Date d'impression : 16-12-2025

Numéro de révision: 1.3  
Page 2 de 11

### 2.2. Éléments d'étiquetage

<b>Symboles/pictogrammes</b>	Aucun
<b>Mot indicateur</b>	Aucun
<b>Mentions de danger</b>	Aucun

### Conseils de prudence

<b>Prévention</b>	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle Ne pas respirer les poussières Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
<b>Intervention</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
<b>Entreposage</b>	Entreposer à l'écart des matières incompatibles Conserver dans un endroit sec
<b>Élimination</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales
<b>HNOC (danger non classé autrement)</b>	Aucun connu.
<b>Dangers associés aux utilisations connues ou raisonnablement prévues</b>	Aucun connu.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	>99

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
--------------------------	---

# Fiche signalétique

## HYMOD® M9400D SP

Date d'émission : 30-09-2020  
Date d'impression : 16-12-2025

Numéro de révision: 1.3  
Page 3 de 11

Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité. Dans le doute ou en présence de symptômes, obtenir une consultation médicale.

<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, retirer les verres de contact et rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver abondamment à l'eau et au savon.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à fond avec de l'eau.
<b>Inhalation</b>	Ne pas respirer les poussières. EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
<b>Danger par aspiration</b>	Pas une voie d'exposition prévue.
<b>4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	Un contact de la poussière avec les yeux peut mener à une irritation mécanique. Un contact avec la poussière peut causer une irritation mécanique ou un dessèchement de la peau.
<b>4.3. Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	Le traitement doit être symptomatique et de soutien. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Agents extincteurs appropriés

Eau pulvérisée (brouillard). Produit chimique. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2).

#### Moyens d'extinction inappropriés

Aucun connu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun connu.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Équipement de protection particulier pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection contre les produits chimiques.

#### Mesures de lutte contre l'incendie

Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés. Aucune mesure particulière de protection contre l'incendie n'est requise. Procédures courantes pour des feux de produits chimiques.

# Fiche signalétique

HYMOD® M9400D SP

Date d'émission : 30-09-2020  
Date d'impression : 16-12-2025

Numéro de révision: 1.3  
Page 4 de 11

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Éviter la formation de poussière. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé.
<b>Pour le personnel autre que le personnel d'intervention</b>	Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé.
<b>Pour les intervenants d'urgence</b>	Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.
<b>6.2. Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter un écoulement vers les voies d'eau et les égouts.
<b>6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Déversement majeur : Ne pas balayer la poussière à sec. Mouiller la poussière avec de l'eau avant de la balayer ou d'utiliser un aspirateur pour la collecter Petit déversement: Ramasser avec un aspirateur ou balayer le produit et le placer dans un conteneur de déchets
<b>6.4. Référence à d'autres sections</b>	Section 8 : Gestion de l'exposition et protection personnelle. Consulter la section 13 pour d'autres renseignements sur le traitement des déchets.

## SECTION 7 : Manutention et stockage

<b>7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Ne pas respirer les poussières. S'assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements de protection individuelle appropriés pour empêcher un contact avec la peau. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.
<b>7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Entreposer à l'écart des matières incompatibles.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Hydroxyde d'aluminium

# Fiche signalétique

## HYMOD® M9400D SP

Date d'émission : 30-09-2020

Date d'impression : 16-12-2025

Numéro de révision: 1.3

Page 5 de 11

OSHA	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> (Total Dust) 5 mg/m <sup>3</sup> (Respirable Dust)
ACGIH	TLV/TWA 8-hr: 1 mg/m <sup>3</sup> (respirable fraction)
Canada - Ontario - OEL - TWA EVs	1 mg/m <sup>3</sup>
Canada - Nouvelle-Écosse - VLEP - TWA	1 mg/m <sup>3</sup> TWA (respirable fraction)

**Concentration estimée sans effet** Aucun renseignement disponible  
**(CESE)**

**Dose dérivée sans effet (DNEL)** Aucun renseignement disponible

**Valeurs limites biologiques :** Aucun renseignement disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures techniques** Procurer une bonne norme de ventilation contrôlée (5 à 10 changements d'air l'heure). Utiliser une ventilation pour garder les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

### Équipement de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Protection des mains</b>	Lors d'opérations où il peut se produire un contact prolongé ou répété avec la peau, il faut porter des gants imperméables.
<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
<b>Risques thermiques</b>	Aucun connu. Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Aucun renseignement disponible.

**Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement** Éliminer conformément à la réglementation locale.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect:

<b>État physique</b>	Solide Poudre
<b>Couleur</b>	Blanc
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>pH :</b>	8.4 - 10.2 (5% water suspension)
<b>Point de fusion / intervalle de fusion</b>	La décomposition se produit avant la fusion.
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Non applicable

# Fiche signalétique

## HYMOD® M9400D SP

Date d'émission : 30-09-2020

Date d'impression : 16-12-2025

Numéro de révision: 1.3

Page 6 de 11

<b>Point d'ébullition</b>	La décomposition se produit avant l'ébullition.
<b>Point de congélation</b>	Non applicable
<b>Point d'éclair :</b>	Incombustible
<b>Inflammabilité</b>	Non applicable
<b>Limite supérieure</b>	--
<b>d'inflammabilité:</b>	--
<b>Limite inférieure</b>	--
<b>d'inflammabilité</b>	--
<b>Pression de vapeur</b>	Non applicable
<b>Densité de vapeur relative</b>	Non applicable
<b>Densité de vapeur relative</b>	Non applicable
<b>Densité</b>	2,4 g/cm3 à 20° C
<b>Densité relative</b>	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage</b>	Non applicable
<b>Température</b>	Non applicable
<b>d'auto-inflammation</b>	
<b>Température de décomposition</b>	200° C
<b>Viscosité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Viscosité cinématique</b>	Non applicable
<b>Propriétés explosives</b>	Non applicable
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable
<b>Caractéristiques des particules</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Non applicable

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Non applicable

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Non applicable

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité** Stable dans des conditions normales

**10.2. Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses** Aucun danger particulier connu

**10.4. Conditions à éviter** Matières incompatibles Formation de poussière

**10.5. Matières incompatibles** Aucun connu

**10.6. Produits de décomposition** Aucun connu  
**dangereux**

# Fiche signalétique

HYMOD® M9400D SP

Date d'émission : 30-09-2020  
Date d'impression : 16-12-2025

Numéro de révision: 1.3  
Page 7 de 11

## SECTION 11 : Données toxicologiques

**Informations générales** Il est conseillé aux utilisateurs de tenir compte des limites nationales d'exposition professionnelle ou d'autres valeurs équivalentes.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hydroxyde d'aluminium

DL50 par voie orale  
CIRC

> 2000 mg/kg Rat  
Non inscrit(e)

**Toxicité chronique**

Non classé.

**Sensibilisation respiratoire**

Aucune donnée disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Les poussières peuvent causer une irritation mécanique des yeux.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation

**Mutagénicité**

Aucune donnée disponible

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucune donnée disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Cancérogénicité**

Non inscrit(e).

**Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

Aucune donnée disponible.

**Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée**

Aucune donnée disponible.

### Informations sur les voies d'exposition probables

**Inhalation**

Éviter l'inhalation du produit

**Ingestion**

L'ingestion ne représente pas une voie probable d'exposition

**Peau**

Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation

**Yeux**

Un contact de la poussière avec les yeux peut mener à une irritation mécanique

**Danger par aspiration**

Pas une voie d'exposition prévue.

### 11.2. Informations sur d'autres dangers

# Fiche signalétique

HYMOD® M9400D SP

Date d'émission : 30-09-2020  
Date d'impression : 16-12-2025

Numéro de révision: 1.3  
Page 8 de 11

## 11.2.1. Propriétés

### perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté

## 11.2.2. Autres renseignements

Non applicable

## SECTION 12 : Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Non considéré comme nocif pour la vie aquatique

#### Hydroxyde d'aluminium

Classification WGK (AwSV) 5220. WGK: nwg

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

#### Coefficient de partage

Non applicable

#### Facteur de bioconcentration (FBC)

Aucune donnée disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

### 12.6. Propriétés perturbatrices

endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté

### 12.7 Autres effets nocifs

Aucun connu

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Méthodes d'élimination

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

#### Emballages contaminés

Un résidu de produit peut rester dans les contenants vides. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

#### Codes de déchets

Des codes de déchet doivent être attribués par l'utilisateur en fonction de

# Fiche signalétique

HYMOD® M9400D SP

Date d'émission : 30-09-2020

Date d'impression : 16-12-2025

Numéro de révision: 1.3

Page 9 de 11

l'application du produit

## Hydroxyde d'aluminium

Catalogue européen des déchets  
Classification WGK (AwSV) 5220. WGK: nwg

## **SECTION 14 : Informations relatives au transport**

### Mode de transport (routier, maritime, aérien, ferroviaire)

TMD Transport des marchandises dangereuses (Canada)	Non réglementé
DOT	Non réglementé
ADR	Non réglementé
RID	Non réglementé
ADN	Non réglementé
IATA	Non réglementé
IMDG/IMO	Non réglementé
OACI	Non réglementé

14.1. Numéro de l'ONU ou numéro d'identification Aucun

14.2. Nom d'expédition des Nations unies Aucun

14.3. Classe(s) de danger pour le transport Aucun

14.4. Groupe d'emballage Aucun

14.5. Dangers pour l'environnement Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Non applicable

## **SECTION 15 : Informations sur le réglementation**

# Fiche signalétique

## HYMOD® M9400D SP

Date d'émission : 30-09-2020

Date d'impression : 16-12-2025

Numéro de révision: 1.3

Page 10 de 11

Nom chimique	No. CAS	No EC	Australie (AIIC)	Canada (LIS)	Chine (IECSC)	Japon	Corée du Sud (KECL)	Mexique	Thailand (TEC)	Nouvelle-Zélande	Taiwan	Philippines (PICCS)	TSCA : États-Unis
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	244-492-7	Y	Y	Y	(1)-17 (ENCS); ISHL	KE-00980	Y	55-1-02595	Y	Y	Y	A

Légende

X / Y: Est conforme à (aux) ; A: Actif ; - / N: Exempté / Non inscrit(e)

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### EPA

##### Hydroxyde d'aluminium

CERCLA  
SARA 302

Not listed  
Not listed

### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	No. CAS	Proposition 65 de la Californie	Massachusetts	Minnesota	New Jersey :	Pennsylvanie
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	N	N	N	N	N

Légende Y: Listed ; N: Not Listed

#### La Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 de la Californie (Proposition 65)

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

#### CANADA

##### SIMDUT :

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (HPR) et la SDS contient toutes les informations requises par le HPR

## SECTION 16 : Autres informations

Préparée par

Huber Engineered Materials (HEM) Global Regulatory Affairs  
HEM.HAMregulatory@huber.com

Date d'émission :

30-09-2020

Date d'impression :

16-12-2025

Numéro de révision:

1.3

Raison pour la Version

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis).

Conseils relatifs à la formation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Abréviations et acronymes

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC)  
 Association du transport aérien international (IATA)  
 Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)  
 Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)  
 Statut et classification du système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

# Fiche signalétique

## HYMOD® M9400D SP

Date d'émission : 30-09-2020

Date d'impression : 16-12-2025

Numéro de révision: 1.3

Page 11 de 11

DOT (département des transports)  
OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)  
TWA - Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)  
Réglementation en matière de classification, d'étiquetage et d'emballage des substances et des mélanges (CLP) (CE 1272/2008)  
EPI - équipement de protection individuelle  
NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health  
TMD (Transport de marchandises dangereuses) Canada  
CERCLA (Loi complète sur la réponse environnementale, la compensation et la responsabilité)  
Quantité à déclarer (RQ) (RQ/% dans le mélange)  
STEL - Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition de courte durée)  
TLV® - Threshold Limit Value (Valeur limite d'exposition)  
Dose dérivée sans effet (DNEL)  
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :  
Demande biochimique en oxygène (DBO)  
Demande chimique en oxygène (DCO)  
OACI (air)  
(IMDG) Code maritime international des marchandises dangereuses  
ADR (European Agreement Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
RID (Agreement Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail)  
Appareil de protection respiratoire autonome à pression positive (APRA)  
Système général harmonisé (SGH)  
SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986)  
TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques)

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**Fin de la fiche signalétique**